



Rencontre du Groupe de travail numérique

Détails

10 mars 2021

9 h 30-11 h 30

Rencontre virtuelle sur Zoom

Participant. e. s

Lyne Nantel (INRS)

Élias A. Michelena (RISQ)

Jonathan Durand Folco (Université Saint-Paul)

Patrick Lozeau (LIUM - Ville de Montréal)

Anastasia Vaillancourt (Culture pour tous)

Viêt Cao (Synapse C)

Jacques Bérubé (Pôle d'économie sociale du BSL)

Ricky Ng-Adam (Drave Développement)

Valérie Leblanc (Centraide)

Anne-Sophie Hulin (Université d'Ottawa et ANITI)

Thomas Baracos (Espace-temps)

Lauriane Gorce (Nord Ouvert)

Julie Hamel (District 3)

Jean-Noé Landry (Nord Ouvert)

Louis Cousin (Université Laval, Startin'blox)

Clara Beaumont (Solon)

Véronique Marino (La Cogency)

Valérie Horth (MEI)

Marie-Paule Robichaud (MEI)

Vincent Chapdelaine (entrepreneur)

Marylise Morin (CSMO)

Alexandra Popovici (Université Sherbrooke)

Anne-Sophie Abel-Lévesque (Chantier de l'économie sociale)

Mathieu Gauthier-Pilote (Facil)

Josée Forest (Pôle d'économie sociale du BSL)

Stéphanie Guico (CQCM)

Gabriel Salathé-Beaulieu (TIESS)

Joël Nadeau (TIESS)

Vincent van Schendel (TIESS)

Jessica Leblanc (TIESS)

Émilien Gruet (TIESS)
Jerry Espada (TIESS)

Responsabilités générales

- Introduction, animation et accueil des participant.e.s : Émilien Gruet
- Prise de notes générales : Jessica Leblanc

DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

Activité	Type	Durée
1. Accueil et rappel de l'objectif de la rencontre	Information	5 min
2. Tour d'écran	Information	20 min
3. Raison d'être du groupe de travail <ul style="list-style-type: none">a. Mise au jeu du descriptif (contexte, vision, objectifs, fonctionnement, etc.)b. Veille collaborativec. Comités et travaux apparentés	Information	20 min
4. Discussion <ul style="list-style-type: none">a. Présentation des enjeuxb. Discussion <p>Quelles actions devraient être posées pour développer un écosystème qui contribue à la souveraineté numérique du Qc ?</p> <p>Exemples : mise en commun des veilles, tables de concertations, actions de sensibilisation, projets de recherche, représentations politiques, infrastructures numériques communes, outils de financement, etc.</p>	Discussion	1 h 10 min
5. Varia et prochaines étapes	Information	5 min

Notes

1. Rappel de l'objectif de la rencontre

Émilien Gruet (TIESS) : Cette deuxième rencontre vise à nous donner notre erre d'aller. Trois éléments étaient ressortis de la première rencontre en septembre : préciser une vision commune, proposer des mécanismes de veille et de circulation de l'information et préciser un inventaire des enjeux numériques et des acteurs qui travaillent sur ce point. À ce sujet, nous avons précisé [le descriptif](#) de ce groupe. Nous aimerions particulièrement discuter aujourd'hui de la proposition de vision du numérique qui s'y trouve.

Nous avons décidé aujourd'hui d'axer la rencontre sur une thématique donnée pour entrer en débat et discussion.

Les prochaines rencontres pourront prendre une autre forme en deux temps, puisque nous aurons de moins en moins à discuter de la raison d'être de ce groupe et de son opérationnalisation :

- un tour de table pour mettre en commun nos veilles respectives (grands enjeux, information clé, initiatives récentes, actions initiées ou problématiques rencontrées, etc.), bref, sur où est rendu chaque acteur dans ses réflexions (ce qu'on appelle un **carrefour des veilles**) ;
- une discussion sur une thématique donnée.

2. Tour d'écran — présentation des personnes qui participent à la rencontre

Lyne Nantel (INRS). Étudiante au doctorat sur le sujet de l'intégration des nouveaux acteurs des plateformes numériques. Elle s'intéresse aux questions de gouvernance et de partage des données.

Élias A. Michelena (RISQ). Coordonnateur prédémarrage et analyste financier. Le RISQ cherche à mieux comprendre le démarrage, les modèles d'affaires et les besoins financiers des entreprises d'économie sociale en numérique. Il cherche également à voir comment l'écosystème de la finance sociale solidaire peut s'adapter à cette réalité.

Jonathan Durand Folco (Université Saint-Paul). Professeur et chercheur sur la question des villes intelligentes et du capitalisme algorithmique basé sur l'extraction de données et l'IA.

Patrick Lozeau (LIUM). Conseiller en innovation et données ouvertes au LIUM. Impliqué dans les dossiers de Montréal en commun (volet montréalais du défi villes intelligentes) et des nouveaux usages des données dans les villes. L'idée

est de trouver de nouvelles façons d'utiliser les données de façon éthique et dans le but de créer un bien commun.

Anastasia Vaillancourt (Culture pour tous). Culture pour tous est surtout connu pour ses actions en médiation culturelle, mais est aussi lié au plan culturel numérique depuis 2014. Leurs travaux les ont amenés à travailler sur la mutualisation en culture avec le TIESS et le Chantier. Il souhaite créer un réseau collaboratif autour de l'idée de fiducie de données culturelles.

Viêt Cao (Synapse C). Directeur innovation et analytique des données. Synapse C'est un OBNL créé il y a 4 ans pour mutualiser et valoriser des données. Créer une intelligence numérique collective à partir des silos et des fragments de plusieurs entreprises culturelles. Comment créer des synergies entre ces entreprises ?

Jacques Bérubé (Économie sociale Bas-Saint-Laurent). Coordonnateur du pôle d'économie sociale Bas-St-Laurent. Le développement numérique est un enjeu particulier au Bas-Saint-Laurent. Le pôle du BSL travaille avec le TIESS et le Living Lab pour le développement numérique des entreprises collectives. Le numérique constitue pour le pôle un champ d'action prioritaire.

Ricky Ng-Adam (Drave Développement). Il a plus de 25 ans d'expérience en développement logiciel. Drave Développement est un OBNL qui développe des solutions pour assurer la souveraineté numérique.

Valérie Leblanc (Centraide). Responsable du laboratoire de connaissances. L'objectif est d'optimiser la collecte de données et de valoriser la donnée sociale afin de maximiser leur impact dans la société au niveau de la réduction de la pauvreté.

Anne-Sophie Hulin (Université d'Ottawa et ANITI [Artificial and Natural Intelligence Toulouse Institute]). Son postdoctorat porte sur les fiducies de données dans une perspective comparée.

Thomas Baracos (Espace temps). Directeur général par intérim d'Espace temps. Espace temps travaille sur des stratégies de collaboration et sur la gestion de projet. Un volet numérique est consacré à l'intégration des applications numériques en économie sociale.

Lauriane Gorce (Nord Ouvert). Coordonnatrice à Nord Ouvert du projet Montréal en commun. Les préoccupations de Nord Ouvert touchent les enjeux de gouvernance de données et de partenariats de données. Elle travaille également sur la question de la souveraineté des données autochtones.

Julie Hamel (District 3). Coach en entrepreneuriat social à District 3 (Université Concordia). District 3 a plusieurs projets qui touchent à l'IA et à la confidentialité des données.

Jean-Noé Landry (Nord Ouvert). Directeur général de Nord Ouvert. NO est un OBNL qui opère à travers le Canada et au niveau international. NO a ses racines dans la communauté des données ouvertes. Avec le temps, NO a vu le développement et l'évolution du discours sur les données. On parle

aujourd'hui davantage d'une utilisation efficace et responsable des données (mutualisation, confiance autour des partenariats).

Louis Cousin (Université Laval, Startin'blox). Étudiant au doctorat à l'Université Laval et entrepreneur dans le cadre d'une coopérative qui se nomme Startin'blox. Il s'intéresse aux enjeux de gestion et de distribution des données. Il se concentre sur un standard émergent qui s'appelle Solid qui propose un API universel. Il cherche à comprendre comment cet API universel peut être utilisé dans le cadre du développement territorial, de la souveraineté numérique et la gestion responsable des données.

Clara Beaumont (Solon). Chargée de projets numériques chez Solon. Solon est un OBNL installé dans Rosemont-La-Petite-Patrie qui accompagne l'action citoyenne. Solon développe actuellement une application Web de mobilité partagée (Locomotion) sous licence libre. Dans le cadre de Montréal en commun, Solon transforme cette application en plateforme de proximité. Solon tente d'œuvrer à créer un commun numérique.

Véronique Marino (La Cogency). La Cogency est une agence spécialisée en transformation numérique. Ils travaillent beaucoup avec Culture pour tous dans le cadre du projet de mutualisation.

Valérie Horth (MEI). Travaille au MEI en soutien au développement de l'entrepreneuriat collectif. Intérêt à mieux comprendre les enjeux liés au numérique en économie sociale

Marie-Paule Robichaud (MEI). Idem

Vincent Chapdelaine (entrepreneur). Entrepreneur et consultant. Était Directeur d'Espace temps. Actuellement impliqué auprès de Passerelles. A développé plusieurs projets numériques en économie sociale, dont Caligram.

Marylise Morin (CSMO). Conseillère au CSMO. La présence du CSMO vise à faire le pont entre les besoins et les enjeux et à mieux connaître l'écosystème.

Alexandra Popovici (Université Sherbrooke). Professeure et chercheuse sur les fiducies et leur potentielle application aux données.

Anne-Sophie Abel-Lévesque (Chantier de l'ÉS). Agente de développement en économie sociale au Chantier. Le Chantier travaille sur la création de conditions favorables au développement de l'économie sociale, notamment par la création d'outils, de politiques publiques.

Mathieu Gauthier-Pilote (Facil). Facil est un OBNL qui vise l'appropriation collective de l'informatique libre. Facil produit de la documentation et organise la semaine de l'informatique libre. Facil travaille à une offre de service.

Josée Forest (Économie sociale Bas-Saint-Laurent). Agente de développement au pôle d'économie sociale au BSL.

Stéphanie Guico (CQCM). Travaille sur un projet d'écosystème de plateformes collectives et collaboratives. A aussi soutenu la création de plateformes à

l'extérieur du Québec. La question de la possession et du contrôle collectif des données l'interpelle beaucoup.

Équipe du TIESS

Gabriel Salathé-Beaulieu — Conseiller en transfert (Évaluation et mesure d'impact social)

Joël Nadeau — Conseiller en transfert (Passerelles)

Vincent van Schendel – Directeur général

Jessica Leblanc — Chargée de projet (Fiducie de données)

Émilien Gruet — Responsable veille et développement stratégiques

Jerry Espada — Chargé de projet (Passerelles)

3. Raison d'être du groupe de travail

Ce groupe fait le pari de la diversité et du croisement des perspectives sur le numérique. Ce groupe de travail se veut un lieu d'arrimage de nos réflexions, de nos préoccupations et de mise en commun d'informations sur nos actions. Nous souhaitons stimuler des collaborations. Le TIESS souhaite éviter de réinventer la roue. Il demeure important de préciser ensemble ce qui nous rassemble.

a. Mise au jeu du descriptif (contexte, vision, objectifs, fonctionnement, etc.)

Voir document « [GT numérique et société — Descriptif](#) ».

b. Veille collaborative

Il est suggéré que la [Communauté « Numérique et données »](#) de Passerelles soit utilisée comme principale modalité de veille collaborative.

c. Comités et travaux apparentés

Des comités liés à des projets pilotés par le TIESS ou d'autres membres du groupe de travail sont en place ou pourront être créés dans le futur en s'appuyant au besoin sur le GT. Les rencontres du GT seront autant d'occasions de partager avec un groupe plus large les avancées de ces projets.

d. Réactions et commentaires sur la vision du numérique proposé dans le document descriptif du GT et les principes clés énoncés :

Véronique Marino (La Cogency) : apprécie la définition multipartite du numérique. Il y a place à amélioration et raffinement. Toutefois, elle pointe bien vers l'aspect polymorphe du numérique. Le numérique, par définition, ce

n'est pas une chose, mais plein de choses. Il a une vocation à « disparaître » et est souvent insaisissable. Il s'agit d'une définition dans laquelle nous pouvons tous nous retrouver.

Ricky Ng-Adam (Drave Développement) : comprend bien les principes d'inclusivité et d'interopérabilité, mais demande ce qu'on entend par principe de sobriété ?

Émilien Gruet (TIESS) : Le principe de sobriété réfère au fait que le numérique se glisse partout, mais nous avons tendance à l'oublier et à le dématérialiser, et pourtant il s'appuie sur des infrastructures bien réelles et consomme une part d'énergie toujours plus importante. Cela pose la question de la transition écologique et donc de la sobriété numérique.

Joël Nadeau (TIESS) : Il s'agit d'inclure les enjeux de transition écologique dans les réflexions sur le numérique et surtout la question de l'empreinte environnementale du numérique, par exemple par le biais de l'hébergement local.

Mathieu Gauthier-Pilote (Facil) : La question de rassembler les acteurs revient souvent. Dans le développement de logiciels, c'est souvent une personne seule qui devient dépassée par le succès de son application. Mais si on parle d'une application sociale, ça dépasse une seule personne et ces personnes n'ont pas l'habitude de se parler. Lorsque des sociologues ou des politologues s'emparent du numérique, les questions techniques (pourtant bien réelles) deviennent secondaires et les personnes impliquées ne se comprennent plus. Le défi n'est donc pas seulement de se rassembler, mais de se comprendre.

Patrick Lozeau (LIUM) : La sobriété est un élément important de la [Charte des données numériques de Montréal](#) (p 9). Avec l'arrivée du numérique, on a tendance à vouloir collecter des données sur tout et tout le temps, d'où la sobriété. Est-ce nécessaire de collecter et de stocker les données ?

Louis Cousin (Université Laval, Startin'blox) : Rejoint Patrick sur la question de l'usage. La tendance actuelle est à une compétition entre plateformes. Les mécanismes actuels visent des stratégies de dépendance sur ces plateformes. Il y a une volonté de ces plateformes de nous rendre accros à leurs services, ce qui pose des questions de modèles économiques, mais également de santé publique. Il y a aussi de grands questionnements sur la nature des données que l'on capte et comment s'assurer d'avoir une gestion sobre de ces données. SOLID veut partager ces données plutôt que dupliquer les données afin de créer une infrastructure écologiquement soutenable.

Jean-Noé Landry (Nord Ouvert) : Voit la sobriété comme l'omniprésence visible et invisible de l'écosystème des données (*ubiquitous*). La sobriété devrait s'insérer partout.

Pour plus de contenu sur la sobriété numérique, se référer aux « [Extraits du GT numérique et société](#) » de Passerelles.

4. Discussion

a. Présentation des enjeux

Mise en contexte par **Joël Nadeau (TIESS)**

Quelles actions devraient être posées pour développer un écosystème qui contribue à la souveraineté numérique du Québec ?

Exemples : mise en commun des veilles, tables de concertations, actions de sensibilisation, projets de recherche, représentations politiques, infrastructures numériques communes, outils de financement, etc.

Il importe d'abord de définir le concept. Il existe plusieurs définitions (vous pouvez en consulter et en ajouter [dans le lexique de Passerelles](#)). Deux angles sont généralement mis de l'avant :

- D'abord dans le sens de la **souveraineté étatique**, soit la capacité des gouvernements à réguler, par exemple des manières suivantes : faire appliquer les lois existantes à des entreprises numériques transnationales ; s'assurer d'un respect des normes fiscales et ajout possible de taxes afin d'éviter la fuite de capitaux ; maintenir un contrôle sur l'hébergement et la gestion des données citoyennes ; encourager le développement de solutions numériques nationales ; développer des infrastructures d'accès à Internet, voire nationaliser les réseaux. Cet angle est parfois critiqué par crainte d'un contrôle étatique à des fins politiques, ou parce que cela irait à l'encontre de l'idée générale d'Internet comme un commun mondial...
- Un autre angle possible s'appuie davantage sur **l'aspect citoyen** que sur l'aspect juridique, renvoyant au sens de souveraineté populaire. Pauline Türk écrit par exemple qu'il s'agit du « pouvoir de commandement et au droit à l'autodétermination dans un monde numérique. Qui fixe les règles ? Sur quel fondement et avec quelle légitimité ? À qui obéit-on, et avec quelles garanties ? Répondre à ces questions, c'est comprendre qui est souverain sur les réseaux et comment s'exprime cette souveraineté. »

C'est au groupe de travail de définir ce qu'on entend par souveraineté numérique (ou de trouver un terme plus approprié).

Voici à titre d'exemples quelques pistes d'action qui peuvent être discutées :

- Sensibilisation sur les enjeux, littératie numérique, virage numérique des entreprises et des organisations.
- Maintenir les actions déjà initiées par ce groupe de travail (rassembler les acteurs et liens avec d'autres réseaux, organisation d'événements, diffusion de veilles, inventaire des enjeux, etc.).
- Poursuivre les divers chantiers sur les données (données ouvertes, mutualisation, gouvernance des données, explorer les nouveaux standards comme SOLID, etc.).
- Encourager le développement, l'hébergement et l'adoption de logiciels

libres.

- Reprendre le contrôle sur la conception des outils et développer une infrastructure numérique commune — ce que propose d'ailleurs le modèle pour le futur Passerelles, sous l'angle de la collaboration, avec des applications décentralisées, interconnectées et interopérables gérées collectivement.
- Faciliter l'intercoopération, soit mutualiser, s'entraider, et créer un écosystème ouvert et évolutif.
- Représentation politique (influencer une vision pour orienter les investissements actuels, intervenir dans le dossier de l'identité numérique, etc.).
- Projets de recherche.
- Outils de financement.

b. Discussion

Jean-Noé Landry (Nord Ouvert) : Sur la question de souveraineté, un des apprentissages réalisés dans les dernières années est de mieux comprendre les principes dont les communautés autochtones se sont dotées pour mieux gérer leurs données (Propriété, Contrôle, Accès et Possession [OCAP \[PCPA\]](#)). La raison pour laquelle les communautés autochtones ont développé ces principes c'est en réaction à l'État canadien. On peut néanmoins appliquer ces principes face à un autre pouvoir, soit celui des GAFAs. Une piste d'action pourrait donc être de rejoindre et de consulter des groupes ayant mis en place ces principes pour s'en inspirer.

Quand on parle de souveraineté, on parle nécessairement de consentement. Il faut réfléchir aux modèles opt-in/opt-out mis en place par le [Règlement général sur la protection des données](#) (Europe). Explorer la question du consentement paramétrique. Sur la question de l'identité numérique, on pourrait interpeller le DIAC.

Ricky Ng-Adam (Drave Développement) : Le focus de Drave est le développement de l'expertise technique. Si on veut aller vers le développement d'un écosystème qui fait concurrence aux oligopoles, ça prend cette expertise technique au Québec. Dans un marché où il y a beaucoup de demandes, il faut trouver une façon de rémunérer cette expertise pour les amener à travailler pour la société. En ce sens, est-ce que l'opposition au capitalisme ne nous rend pas dépendants des subventions gouvernementales ? Ce même gouvernement qui dépense beaucoup d'argent pour le développement de l'entreprise privée. C'est pour cela que lui et d'autres avaient pensé à un fonds d'investissement du libre québécois pour soutenir des entreprises ou des collaborations pour le développement d'alternatives.

Valérie Leblanc (Centraide Montréal) : On se rend compte que plusieurs financements sont disponibles, mais pas pour des OBNL. Si on veut se donner les moyens d'arriver à une mise en commun, il ne faut pas oublier les petits acteurs qui ne rentrent pas dans les cases des demandes de financement et dont nous avons besoin pour une vision numérique alternative.

Mathieu Gauthier-Pilote (Facil) : L'État devrait s'assurer du contrôle physique des appareils qui font le traitement de l'information, le contrôle administratif et technique et le contrôle législatif. Il faut aussi collecter le moins possible de données. Au-delà de la souveraineté, il y a aussi une question d'autonomie. Une marge de manœuvre, une capacité à prendre des décisions.

Élias A. Michelena (RISQ) : Ce groupe de travail est une bonne façon pour les bailleurs de fonds de comprendre les besoins. Beaucoup de travail peut être fait en amont sur la mutualisation. Comme bailleurs de fonds, ce qu'on accorde c'est des prêts, donc l'enjeu de la viabilité du projet au-delà de la subvention est crucial. Les initiatives en prédémarrage sont les plus difficiles à financer puisqu'il y a des paramètres et des éléments du modèle d'affaires à déterminer. Il s'agit d'une expertise bien rémunérée dans le secteur privé. On ne peut pas utiliser les mêmes stratégies de capitalisation que les start-up privées, on participe donc à la réflexion pour trouver comment émuler un capital de risque. Quels sont les incitatifs pour les investisseurs à partager le risque ? Il y a un rôle pour la recherche et le développement, qui arrive souvent en prédémarrage, pour permettre de rassurer les bailleurs de fonds qui arrivent à la commercialisation. Il y a un moyen de financement qui est basé sur le revenu, comme alternative au capital de risque. C'est un financement par prêt et remboursé selon le chiffre d'affaires de l'entreprise. Si l'entreprise croît rapidement, le prêt sera remboursé rapidement. Et si l'entreprise croît de façon plus lente, l'investisseur partage le risque ainsi en étant plus patient. Il n'y a pas une seule solution.

[Étude du CÉRSÉ sur les enjeux de financement des Entreprises d'économie sociale numériques.](#)

Louis Cousin (Université Laval, Startin'blox) : L'économie sociale pose des bases différentes en termes de levée de fonds, commercialisation qui posent des questions en termes de construction d'outils de financement. Cette discussion ne devrait pas être seulement se faire entre ES et développeurs convaincus par l'ES et qui s'y intéressent, mais également avec les bailleurs de fonds pour voir ce qui peut se faire en termes d'adéquation.

Élias A. Michelena (RISQ) : Une des conclusions de l'étude de CÉRSÉ est qu'il faut plus d'espace pour se comprendre, évoluer dans la communication. En tant que bailleurs de fonds, nous ne sommes pas des experts des domaines dans lesquels nous investissons. Quels sont les repères d'expertise, de crédibilité, etc. pour être mieux outillé pour comprendre le milieu.

Lauriane Gorce (Nord Ouvert) : Qui négocie les standards et les définitions ? Même avec des acteurs aussi diversifiés, nous n'aurons pas une définition pour tout le Québec. Il y a des luttes de pouvoirs dans la négociation de ces standards. Il faut laisser la place à des minorités de décider ce qu'est la souveraineté. Il y aura plusieurs définitions à la fin de la journée.

Jonathan Durand Folco (Université Saint-Paul) : Éventuellement, puisqu'on ne peut conclure cette discussion aujourd'hui, on pourrait organiser une activité, webinaire sur cet enjeu avec une diversité d'acteurs, entre autres de communautés autochtones. Si on peut reconnaître une pluralité de souverainetés, on ne peut se limiter à dire qu'il y en a plusieurs, puisque certaines vont s'imposer à d'autres. Il faut donc bâtir une vision commune. Il faut s'entendre collectivement sur ce qu'on aimerait avoir.

Couture, S. & Toupin, S. (2019). [What does the notion of "sovereignty" mean when referring to the digital?](#) *New Media & Society*. 21(10), 2305-2322.

Il y a aussi l'enjeu des institutions publiques, qu'on aimerait voir adopter des stratégies numériques démocratiques. Il va falloir trouver des stratégies institutionnelles et au niveau des infrastructures pour éviter que les gouvernements utilisent les services d'Amazon.

Viêt Cao (Synapse C) : Sur la question de collecte de données, il y a l'approche de *privacy impact assessment* basée sur le RGPD qui peut être intéressante. En termes de sobriété, on doit se poser des questions quant au besoin d'information, la nécessité de collecter des données pour répondre à ce besoin et si l'un répond bien à l'autre.

En résumé :

a) il y a une dualité entre un besoin d'information et la donnée pour y répondre ; un besoin flou appelle une collecte floue et probablement non sobre

b) si sobriété = minimalisation de collecte, comment avoir un espace d'expérimentation, pour converger vers la « bonne donnée » (granularité, volume) à collecter/partager/traiter (aussi bien du côté de ceux qui collectent que ceux dont on collecte les données) ;

c) s'inspirer/arrimer les notions d'évaluation de l'impact sur la vie privée, qui abordent des réflexions similaires ?

(https://fr.wikipedia.org/wiki/Privacy_Impact_Assessment) ; des rôles de Délégué à la protection des données/chief data officer émergent.

Valérie Leblanc (Centraide) : On a de la difficulté à dépasser le modèle marchand et donc capitaliste. Ainsi, même dans une EÉS, on doit générer des revenus. Un objectif de ce groupe pourrait être de réfléchir à la façon de dépasser ce modèle. Comment se structurer comme un ensemble d'acteurs pertinents, d'une part auprès des instances publiques, mais d'autre part pour parvenir à dépasser ce modèle basé sur la nécessité de générer des revenus ?

Mathieu Gauthier-Pilote (Facil) : Le logiciel libre est en crise de financement depuis le début. Il y a un enjeu concernant les retombées et la valeur créées

par les logiciels : où va-t-elle, qui la capte ? Comment faire en sorte que la valeur du logiciel libre ne soit pas captée par des entreprises privées ? Les moyens proposés sont le sociofinancement ou des dons récurrents. Les développeurs veulent qu'on les appuie, ils ne veulent pas gérer une entreprise.

Voir :

- <https://liberapay.com/>
- <https://opencollective.com/>

Ricky Ng-Adam (Drave Développement) : La direction prise par Drave Développement est de bâtir des systèmes décentralisés. Il faut souligner à nouveau la menace des monopoles et des États autoritaires. Il y a une urgence de prendre possession du bien commun. Nous avons une trop grande dépendance aux entreprises étrangères. Le Québec accuse un grand retard sur le reste du monde. Il est nécessaire de mutualiser des budgets pour créer un fonds public. Selon lui, l'argent est là, mais il est utilisé pour financer des logiciels privés. Le groupe peut s'attaquer à ça.

Émilien Gruet (TIESS) : Les différentes perspectives de ce groupe peuvent nourrir un discours qui s'appuie en retour sur le groupe comme levier permettant de mieux relayer ce discours.

Mathieu Gauthier-Pilote (Facil) : On souhaite que les gens utilisent les logiciels libres. Mais les OBNL n'ont pas de département informatique ni de budget pour ça. Il faut créer un département d'information mutualisé pour des petites entreprises, des OBNL.

Joël Nadeau (TIESS) : Deux pistes d'action sont à explorer. D'abord un événement de plus grande envergure afin de prolonger et d'approfondir certaines discussions. Ensuite, une action plus concrète pourrait être un comité de travail sur les solutions numériques avec les groupes qui y travaillent présentement. Quels liens pourraient être tissés entre ces initiatives, comment mettre ces ressources en commun ? Ce comité pourrait agir en complémentarité ou non avec ce groupe de travail.

Émilien Gruet (TIESS) : Puisque plusieurs personnes sont membres du comité et partenaires du projet sur la fiducie de données, on peut mentionner que ces travaux vont commencer à l'été 2021. Aussi, le comité promoteur de Passerelles a terminé son travail et le futur Passerelles est en déploiement.

N'hésitez pas à interpellier le groupe pour toute question ou projet.

SUR LE CHAT...

- Est-ce qu'il y a une séparation à faire entre design et gestion de « produits » et les équipes techniques chargées d'implémentation ?
- J'ai un commentaire similaire à celui que j'ai fait lors de la présentation de l'interopérabilité: est-ce qu'il ne faudrait pas demander des changements au niveau législatif et exécutif pour assurer par exemple l'interopérabilité des systèmes qui desservent les citoyens (privé ou civil).
- Pour la gouvernance, je serais curieux de savoir si une des organisations ici a expérimenté avec des modèles différents à l'interne comme Liquid Democracy, Sociocracy, Holocracy et quels outils sont utilisés? Notre intention est de placer notre charte sur Github pour la participation de nos membres.
- En complément, une étude sur « le soutien financier adapté aux besoins des entreprises d'économie sociale ayant le numérique au cœur de leurs modèles d'affaires », en collaboration avec le RISQ, est en cours et devrait être diffusée sous peu.
- [Discussion de startin'blox sur le cofinancement.](#)
- Le partenariat public-commun doit en effet être exploré, concrètement, via des expériences en sol québécois !

Sur la base des conversations en clavardages et des multiples liens partagés, l'équipe Passerelles a produit des « [extraits du GT numérique et société](#) » qui reprennent et synthétisent les contenus de ces liens. Merci Jerry Espada !